

CHARCUTERIE DE CAMPAGNE VAUX



AVENUE DE MADRAZES
24200 SARLAT LA CANEDA

Tél : 05 53 59 23 57
Mail : compta@maison-vaux.com

SAS au capital de 120 000 EUR
RCS 301524435
SIRET 30152443500015

FR
24 - 520 - 004
CE

- APE 1013A
- TVA FR 11301524435

SAS DESGOURMETS
ZA DE MEYMES

46220 PRAYSSAC
FRANCE

info@desgourmets.fr

FACTURE			
Date	N°	Code Client	N° tournée
31/05/2025	112492	ODESGOU	

Commercial: 03
Ad. Liv: SAS DESGOURMETS ZA DE MEYMES 46220 PRAYSSAC

Page 1 sur 1

CODE	DESIGNATION	LOT OU DLC/DLUO	PIECES	POIDS NET	U V	P.U	MT HT	T
BL N° 239318 du 28/05/25								
***** 10 COLIS								
6003	PATE PUR PORC 200 GR	04/03/29	24	4,800	P	2,6800	64,32	1
6041	PATE DE CAMPAGNE JUS DE TRUFFES 3% 200 G	28/01/29	24	4,800	P	3,4300	82,32	1
6072	RILLETTE PUR PORC 200 GR VPF	27/01/29	24	4,800	P	2,6800	64,32	1
8922	MUSEAU DE PORC PERSILLE 200 GR	08/08/28	24	4,800	P	2,3800	57,12	1
5112	TERRINE CAMP MAGRET OIE FUME 200G VPF	04/02/29	24	4,800	P	3,3500	80,40	1
9080	TERRINE DE CHEVREUIL GELEE DE GROSE VPF	09/05/29	24	4,800	P	3,0500	73,20	1
9097	TERRINE SANGlier CHATAIGNES ROTIES VPF	20/12/28	24	4,800	P	3,0500	73,20	1
9714	PATE CAMPAGNE AU PIMENT ESPELETTE 180 GR	19/12/28	12	4,800	P	3,1800	38,16	1
945	SAUCISSON PUR PORC AUX NOIX LS VPF	441E46D		4,916	N	16,6500	81,85	1
8939	TERRINE CAMP. JAMBON SEC FUME 200G VPF	10/03/27	24	4,800	P	3,0800	73,92	1

Base tax	Taux	Base Exo	Base	5,500	Tva	Base	Tva	Base	Tva	HT Marchandises	688,81
Marchandises			688,81		37,88					HT Emballages	
Emballages										HT Taxes	2,27
Taxes :										TVA 5,500	38,01
INAPORC	33,7160	0,01900		0,64	0,04					TVA	
INAPORC	33,7160	0,00400		0,13	0,01					TVA	
Frais adminis		1,50000		1,50	0,08						
										NET A PAYER	
										729,09 EUR	

Règlement au 30/06/25 par LCR Magnétique

Solde au 31/05/25

729,09 EUR

CONDITIONS GENERALES DE VENTE : Le client doit s'assurer, lors de la livraison et en présence du livreur, de la conformité des produits livrés avec sa commande. Aucune réclamation relative à la livraison ne pourra être prise en compte après la réception de nos produits par le client. Toute réclamation relative à la marchandise ne pourra être prise en compte passé un délai de 48 heures à compter de la réception de nos produits par le client. Tout litige découlant de la vente de nos produits sera de la compétence exclusive du Tribunal de commerce de notre siège social et sera soumis à la loi française. A titre de dommages et intérêts, en cas d'intervention contentieuse, une indemnité égale à 25% de la somme impayée outre s'il y a lieu les frais judiciaires et intérêts légaux ainsi que la déchéance du terme en cas de pluralité de facture ; l'indemnité s'appliquera sur la totalité de la dette. Conformément à la loi 92.1442 du 31/12/92, le délai de paiement de nos produits est de 20 ou 30 jours maximum après le jour de facturation sans escompte en cas de paiement anticipé. Des pénalités de retard de 15% annuelles sont encourues au cas où le règlement ne soit pas intervenu dans le délai précité. De même, une indemnité pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement sur chaque facture : 40 €, sauf frais supplémentaires.